

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > nov 2005 > n°54

ÉDITO



A Nantes le vélo se remarque... et se marque !

Les mois de septembre et octobre ont été riches en activités pour les bénévoles de Place Au Vélo. Si vous voulez faire la promotion du vélo, si vous avez envie de bricoler votre engin ou celui des autres, n'hésitez pas vous aussi à nous rejoindre : les contacts sont toujours chaleureux et il n'y a pas besoin d'être un spécialiste !

Malgré les actions de l'association, le vélo n'est pas encore systématiquement pris en compte dans les aménagements comme l'impose la loi sur l'air, à Thouaré par exemple (voir page 3). Ailleurs les aménageurs de la ligne 4 n'ont pas encore anticipé le report des automobilistes sur le vélo lors des travaux. Pourquoi ne pas organiser le passage des bicyclettes sur le trottoir du pont Clémenceau ? Il est pourtant assez large, ce qui n'est pas le cas de la voie empruntée par les camions et automobilistes. Serons-nous entendus avant la fin du chantier ? Un bon point cependant pour la déviation spéciale vélos pendant le réaménagement de la place Sarrail.

Quand donc le vélo aura-t-il la place qu'il mérite à Nantes ? À quand un plan vélo pour développer les contresens et prolonger les aménagements cyclables ?

Pierre Descamps

PLACE
au
Vélo

association de cyclistes urbains
de l'agglomération nantaise

- 2 → Revue de presse
- 3 → Vélo V
- 4 → Rue des coquelicots
- 5 → Actions Place au vélo
- 6 → Vélos couchés 
→ Chiche !
→ Fiches de signalisation
- 7 → Les plassovélistes écrivent
- 8 → Sortie PAV
→ Agenda

Assemblée générale

mardi 22 novembre
à 20h30 heures,
Maison des syndicats

Lille

La positive pétition et la Dynamobile

1111 signatures remises par l'ADAV à la mairie de Lille pour réaffirmer son attachement à une meilleure répartition de l'espace public. La Dynamobile 2005 est passée par Lille et a permis la remise d'un dossier à la SNCF pour une meilleure complémentarité vélo train. Rappelons que la Dynamobile est une manifestation familiale, ouverte à tous, organisée par nos amis belges et qui durant 10 jours en juillet, allie tourisme et militantisme (<http://membres.lycos.fr/dynamobile/>).
à partir d'Heurovélo, n° 49, septembre 05

Paris

Pour un jalonnement efficace

MDB, Mieux se Déplacer à Bicyclette, a interpellé ses adhérents sur le jalonnement que la ville met à l'étude aidée par le bureau d'études Altermodal. Ce jalonnement sera basé sur 10 axes principaux, ces 10 lignes seront identifiées par une couleur et des jalonnements de rabattement vers ces lignes seront réalisés. Les réponses des adhérents sont nuancées tant les généralisations sont difficiles sur les choix entre itinéraires malins ou conventionnels, sites propres ou mixtes, dissociations des 2 sens de circulation, discontinuités d'aménagements, axes jalonnés voiture, etc...
à partir de Roue Libre, n° 86, juillet-août 05



Le déplacement vaut le détour et la photo car au collège René Bernier 60% des élèves viennent à vélo ! Nous avons pris contact avec l'administration de cet établissement pour comprendre ce succès et envisager des actions notamment sur le marquage. De longue date Saint-Sébastien-sur-Loire est une commune active auprès des jeunes cyclistes grâce au concours de partenaires locaux dont l'association Trio+. Au collège des Iles de Loire on compte 20% de cyclistes.

Christophe

Toulouse

« Des élus à Vélo ».

6 élus d'obédience politique variée ont relevé le défi lancé par l'association Vélo et Movimento : « Utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens pendant tout le mois de juin ». 3 rendez-vous avec la plupart des médias régionaux ont permis aux élus de relater leur expérience et de discuter sur les thèmes de l'intermodalité, les aménagements cyclables, la pollution automobile, la sécurité, le respect du code, la lutte contre le vol, le temps gagné (ou non), l'adaptation à la vie professionnelle. Bravo à ces élus qui ont permis de rendre plus crédible le vélo comme mode de transport à part entière.

à partir du journal du cycliste urbain, n° 88, septembre-décembre 05

Bordeaux

Encerclons les automobilistes

Lors de la semaine de la mobilité, une action originale « Encerclons les automobilistes ». Le but étant sur le pont de Pierre d'avoir un flux constant de cyclistes remontant régulièrement les files de voitures pétrifiées dans leur bouchon !
à partir de Vélo-Cité, n° 79 bis, septembre 05

Strasbourg

Bourse aux vélos et arrêts municipaux

A l'occasion de sa bourse aux vélos du 15 octobre, le CADR annonce les scores de sa précédente bourse d'avril : 400 vélos présentés, environ 300 vendus. Le succès est tel que le CADR annonce une restriction : « pas plus de 5 vélos déposés par propriétaire !... ». Dans chaque bulletin, le CADR relate les arrêts municipaux pris depuis le dernier bulletin. Cette fois-ci on trouve 3 contresens cyclables, 1 piste bidirectionnelle, 3 pistes unidirectionnelles de chaque côté de la voie et 2 pistes unidirectionnelles d'un seul côté.

à partir de CADR-infos, n° 103, septembre-octobre 05

Chambéry

L'office du Centre-ville

Une création originale de la ville : un office du centre-ville. C'est une boutique de services proposés aux chalands pour favoriser la fréquentation du centre-ville. Ainsi il y a un espace enfants avec possibilité de garde, un espace multimédias et des prêts divers dont des vélos et des caddies, ces derniers pouvant s'atteler aux vélos. L'office réfléchit pour associer l'addition aux modes de transports doux et pense proposer un service de livraison, collectif et écologique, de colis à domicile mais aussi à la vélostation, au terminal bus, au parking-relais.

à partir de la bicyc'lette n° 33, septembre 05

Angers

Succès grandissant du TER + Vélo.

La formule TER + Vélo remporte un succès grandissant. L'ambiance matinale dans la gare d'Angers est désormais très « nordique », des dizaines de vélos montent et descendent de rames d'une capacité théorique de 5 bicyclettes et les cyclistes passent pour des gêneurs encombrants dans les rames bondées ! La solution n'est évidemment pas dans une restriction d'accès car ces cyclistes ont un réel besoin de leur vélo sur le quai d'arrivée où le service TC n'est pas assez étoffé, mais plutôt dans des parkings vélos sécurisés jour et nuit dans les gares.

à partir de la Lettre d'AUVA n° 29 octobre 05

Pau

Plan des itinéraires malins

Pau à Vélo s'est associé à « Pau Commerces » la STAP, le 1er loueur de cycles à Pau : Vélostation, et la banque populaire du Sud-Ouest pour éditer et diffuser à 15 000 exemplaires un plan des itinéraires malins à vélo sur l'agglomération.

à partir de « Le Cycladin », n° 8, septembre 05

Toutes les revues sont consultables au local

Mondial du deux roues à Paris

La mairie de Paris a eu le bon goût de proposer des entrées gratuites à tous les cyclistes se rendant au salon. Pour ma part je l'ai trouvé bien peu intéressant : que des marques brandissant leurs montures haut de gamme. Et bien sûr Décathlon, la marque bénie des cyclistes pour ses rapports qualité-prix sans rivaux, était absente. Quand aux débats, ceux-ci se tenaient dans la partie moto du salon. En particulier à propos du pullulement actuel des scooters en ville. (Du moins à Paris). C'est là un réel problème qui ne concerne pas que les autres deux-roues avec qui ils sont directement en concurrence (nous les cyclistes) : les voitures polluent moins.

Pierre Stein

Sylvain, s'est également rendu au mondial du deux-roues. Il nous a ramené des catalogues récents sur l'équipement (sacoches, anti-vols, lumières...), sur les vélos électriques, les triporteurs et les vélos de randonnée. N'hésitez pas à passer lors de la permanence pour consulter ces documents. Merci Sylvain !



Un nouvel aménagement cyclable envisagé à Thouaré-sur-Loire ?

La rue des Coquelicots à Thouaré se trouve dans le lotissement que j'habite. Lors de son ouverture à la circulation générale en septembre 2005, les riverains se sont demandés pourquoi cette voirie anciennement privée ne pourrait pas servir à créer un aménagement cyclable. Cela semble tellement évident et contribuerait à pacifier le trafic dans ce nouveau quartier qui se situe dans un périmètre classé, proche de la Loire, du centre ville et des écoles ; on sait que le vélo est pourtant le moyen de transport idéal pour les déplacements courts... Nous ne pouvions pas rester inactifs, aussi nous avons contacté la mairie qui nous a dit qu'elle ne pouvait pas faire grand chose. Nous avons pu trouver des arguments supplémentaires grâce au site Internet de la Fubicy, et au Recueil des Aménagements Cyclables du CERTU. Nous nous sommes aperçus que la loi sur l'air de 1996 n'avait pas été appliquée, et notamment l'article 20 qui précise qu'à « l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines doivent être mis au point des itinéraires cyclables ». Après avoir envoyé un courrier à la mairie concernant cette anomalie, on nous a informé qu'une pré-réception de cette voie avait été faite entre le lotisseur, la Mairie et Nantes Métropole mais que personne n'avait relevé l'absence d'aménagement cyclable ! Le maire vient de demander à Nantes Métropole de réétudier le dossier. Nous souhaitons que le dossier aille vite car il y a désormais une circulation importante aux heures de pointe. La rue est tellement étroite que les voitures qui croisent un véhicule large sont parfois obligées de monter sur le trottoir. Nous souhaitons qu'une solution soit trouvée : un sens unique pour les voitures et un contresens cyclable, paraissent être les aménagements les plus adaptés compte tenu de la configuration du quartier. A suivre !

Thierry

Vélo'V à Lyon

J'ai pu tester lors d'un passage à Lyon les vélos en libre-service de la métropole de Lyon. Le principe : Avec une carte d'abonnement annuelle obtenue sur justificatifs de domicile et bancaire et une caution de 150 €, on peut disposer des vélos entreposés dans les parcs placés généralement sur deux ou trois emplacements de stationnement voiture. La première heure est gratuite, l'heure supplémentaire est facturée 0,5 €. On peut cependant rouler comme je l'ai fait en obtenant une carte valable 7 jours directement avec une carte bleue à la borne. Les tarifs sont alors de 1 € de l'heure après une demi-heure gratuite. Le vélo est confortable et semble robuste. Il a un câble antivol fixé à sa structure pour les arrêts hors parc.

Les vélos sont en nombre important dans l'hyper-centre. 2000 vélos sont disponibles dans 200 parcs sur Lyon et Villeurbanne. C'est la société d'affichage Decaux qui a proposé et qui gère le dispositif.

Au vu du succès impressionnant (quantité de vélos blancs et rouge sillonnent la presqu'île), il est prévu de doubler la mise rapidement. <http://www.grandlyon.com/velo-v.1503.0.html>



Marc

Nantes-Lyon : Match perdu ?

J'ai été frappé par la belle unanimité des médias relatant le succès des vélos en libre service à Lyon. 1000 vélos à disposition des Lyonnais, 10 000 locations par jour, on pouvait presque croire à une campagne de publicité bien orchestrée par le groupe J-C Decaux. Il y a forcément de cela, puisque l'exemple lyonnais doit lui servir de vitrine mondiale pour contrer son concurrent Adshel. Souvenons nous, c'est cet autre marchand de meubles de trottoir qui avait débarqué en France, il y a quelques années en soufflant à un Decaux pourtant bien installé le marché de la ville de Rennes grâce à une trouvaille alors inédite... des vélos en libre service ! Ça c'est fort : utiliser contre son adversaire la même arme, avec six ans de retard ! Et ça marche !

Devons nous en conclure qu'il ne fait pas bon être précurseurs ? Auquel cas, nos édiles nantais qui ont inscrit au menu de notre PDU un système de vélos en libre-service et se gardent bien depuis lors de ne rien faire auraient eu raison d'attendre. Et lorsqu'enfin à Nantes on inaugurerait un service de ce genre, ce sera un triomphe planétaire, alors que l'initiative nantaise n'avait eu qu'un succès d'estime !

De fait, le système lyonnais semble bien innovant : Dynamo dans le moyeu pour que les vélos soient systématiquement éclairés, câbles de freins et de dérailleurs intégrés dans le cadre, location par une simple carte bancaire, mais surtout une carte électronique cachée dans le vélo qui change définitivement l'aspect anonyme de ces engins. En effet celle-ci établit une liaison radio avec les bornes de stationnement qui permet d'identifier le vélo à son retour. On est effectivement loin du système nantais d'Adshel où un camion sillonne la ville pour repérer des deux roues blancs abandonnés et transférer les vélos des stations de locations trop pleines à celles trop vides...

D'accord, reconnaissons que ce système a quelque chose de révolutionnaire : des véhicules « intelligents » et surtout un peu mouchards, qui pourraient bien dire qui a été où et à quelle heure, cela redore le blason des pédaleurs tout en nous éloignant du concept de liberté que véhicule le vélo classique, indémodable, inchangé depuis plus d'un siècle. En réalité, ce ne sont pas des vélos, on leur a même inventé le nom disgracieux de Vélo'v. Dès lors pourquoi boudier ce concept moderne puisque le succès populaire rencontré montre bien qu'un besoin est comblé par ce mobilier urbain qui roule.

Oui mais le coût de cette démonstration, 1000 euros par an et par vélo, risque fort d'en limiter la contagion. Il y a fort à parier que Lyon resterait alors l'unique et brillante vitrine et Nantes aurait du coup bien perdu, laissé passer une occasion en or. C'est la morale, pas vraiment révolutionnaire, de cette histoire.

Olivier 3

LES ACTIONS DE PAV



... Avis à ceux qui ont un peu de temps !

Les contrôles techniques s'achèvent pour cette année : 11 ont été réalisés entre avril et octobre 2005. Ces contrôles techniques permettent de lister les dysfonctionnements des vélos examinés et, lorsque c'est possible, de commencer à réparer les pannes relevées. Depuis 2003, année du début de ces actions contrôles, 17 communes de l'agglomération nantaise en ont fait profiter leurs habitants. Le dernier à Saint-Aignan de Grandlieu a fait l'objet d'une initiative originale puisque la commune a offert le marquage aux jeunes de moins de 18 ans.

Les Bricovélos, proposés les 1er et 3èmes samedis de chaque mois à l'association permettent à beaucoup de venir bricoler leurs vélos. Les outils de l'association sont mis à disposition et des bénévoles aident à effectuer de petites réparations. Depuis janvier 2005, les Bricovélos ont rassemblé 453 personnes (dont 200 à la Fête du Vélo).

Les BricoVélo, ainsi que les contrôles techniques participent à l'augmentation du nombre de cyclistes, c'est pourquoi Place au Vélo les propose de façon régulière.

Seule ombre au tableau, ce sont très souvent les mêmes bénévoles qui s'investissent pour encadrer ces ateliers... et nous avons peur qu'ils s'essouffent ! Pourtant, cela ne nécessite pas de compétence particulière, d'autant que les bénévoles connaisseurs ne demandent qu'à transmettre leur savoir ! N'hésitez pas à nous rejoindre ! On compte sur vous !



Bref retour sur les actions PAV de rentrée...

Semaine de la mobilité

Cette année, l'association s'est investie sur l'ensemble de la semaine de la Mobilité et non plus seulement sur la journée « en ville sans ma voiture ».

Les ateliers « vélo-école - conduite accompagnée » présentés dans la dernière Bicyc'lettre ont connu un grand succès, 56 personnes en ont profité. L'occasion de s'échanger trucs et astuces pour ne pas avoir peur de faire du vélo en ville. Ils ont donné lieu à deux reportages télé, l'un pour France 3 local et l'autre pour la BBC World, en anglais pour certaines séquences, c'est moins habituel.

L'action menée en partenariat avec le Cinématographe a bien fonctionné également puisque 70 personnes ont assisté à la projection du film de Francis Fourcou « J'aime la vie, je fais du vélo, je vais au cinéma ».

La journée du 22 septembre, nommée « Bien dans ma ville, sans voitures ! » a permis de tenir un stand d'information sur le vélo et l'association sur la Place Royale. Au cours de cette journée, 51 vélos ont été marqués, 23 personnes ont adhéré et plus de 200 sont passées discuter et se renseigner sur l'association.

La 7^{ème} Bourse aux Vélos

Elle s'est déroulée à l'issue de la semaine une façon de faire comprendre que la réflexion sur les déplacements doit se poursuivre bien au delà de ces 7 jours ! Sous un soleil radieux, 154 vélos ont été échangés, record battu.

Marquage

Le succès du marquage se poursuit puisque nous en sommes à 1260 vélos marqués depuis juin 2004. Désormais nous avons pris contact avec la police nationale et certaines polices municipales pour diffuser l'information : affiches et dépliants sont disponibles au local si vous voulez contacter les autorités de votre commune. A ce jour 10 vélos marqués ont été déclarés volés et un a été retrouvé.

Cyclistes brillez

Malgré une demi-journée pluvieuse le mardi après-midi, les contrôles techniques, en partenariat avec ATAO, ont connu un vif succès. 170 vélos vérifiés sur les deux journées, 21 adhésions et 28 vélos marqués.



PAV intervient dans les collèges

En partenariat avec la Police municipale de La Chapelle-sur-Erdre, une journée de sensibilisation à l'éclairage pour voir et être vu et au port du casque a été organisée pour les 6 classes de 6^{ème}. Au collège Saint-Jacques dans le quartier de Pirmil, j'ai également eu l'occasion d'initier une classe de 5^{ème} à la pratique du vélo sur deux jours avec à la clef une sortie pédagogique sur un itinéraire d'une heure dans les rues de Nantes. Ces deux expériences montrent bien que le vélo dans les collèges est un bon outil de sensibilisation à l'éducation routière et de préparation de l'ASSR.

Dominique

L'analyse reste difficile du fait des paramètres météo, jour de la semaine qui interfèrent. On voit clairement que la pratique cycliste augmente régulièrement depuis 2001 et est constatée sur tous les axes. Elle est plus forte sur les heures pleines que sur les heures creuses ce qui laisse à penser que la pratique domicile-travail doit être en augmentation plus que le loisir. Ces chiffres corroborent ce que les militants que nous sommes observent au quotidien. Nous en attendons confirmation par l'enquête déplacements prochaine. Une politique cyclable porte ses fruits sur le long terme...

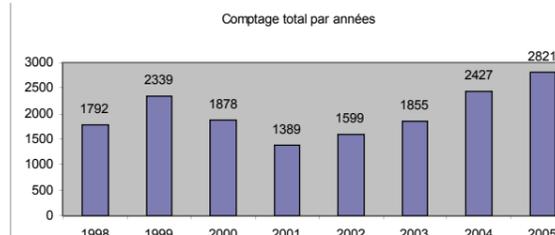
Le détail des comptages est disponible sur notre site : ...actions/semainemobilite2005/Comptages2005.pdf

Marc

La permanence du jeudi peut aussi être l'occasion de consulter la revue de presse disponible au local : revue de presse sur le vélo en général (presse locale et nationale), sur les actions de Place au Vélo, sur les pédibus et vélobus et sur la Fête du Vélo. Merci à Jeff qui s'en occupe avec talent !

Comptages des vélos

Tous les ans depuis 1998, à l'occasion de la journée « En ville sans ma voiture » et à la demande de Nantes Métropole, l'association effectue des comptages des vélos les 15 et 22 septembre. Les comptages sont les mêmes depuis 8 ans sur deux tranches horaires de faible trafic (14-15h) et de fort trafic (17h30-18h30). Les points de mesure sont répartis sur 4 axes desservant le centre-ville : quai de la Fosse, devant le château sur le Cours Kennedy, carrefour Michelet et au débouché du pont Audibert. Le cinquième est au milieu du Cours des 50 Otages, qui était interdit aux voitures le 22 tous les ans sauf cette année.



Gérard

Nantes : Automobilistes dites « Chiche ! »

De l'assemblée générale de septembre est sortie une idée d'action originale : Lançons un défi aux automobilistes. Proposons leur de faire en même temps qu'eux leur trajet domicile-travail ou tout autre trajet urbain et voyons qui du vélo ou de l'automobile, de porte à porte, met le moins de temps. Nous en profiterons pour étudier avec eux ce qui les bloque dans la pratique du vélo en ville : sécurité, points noirs, intempéries.

L'idée a bien plu aux médias qui ont bien relayé la proposition, les télévisions demandant même à venir filmer les premières expériences. Malheureusement les automobilistes sont beaucoup plus enclins à s'étaler dans la presse sur les insupportables bouchons qu'ils subissent qu'à réellement comparer les temps de trajets par différents modes. Pas un seul n'a téléphoné au standard de Place au Vélo.

Nous n'abandonnons pas pour autant ce défi et nous vous sollicitons lecteurs de la BicycLettre pour trouver dans votre entourage des automobilistes prêts à tenter l'expérience !! téléphonez au 02 40 200 400.

Bernard



Vélos couchés

Rassembler des pratiquants du vélo couché est un peu un défi : alors qu'ils sont nombreux dans les pays nordiques, il y en a peu en France. Pourtant ils sont venus, de Bordeaux, de la Rochelle, de Vendée, d'Angers, de Rennes, de Vannes et Romain est même venu de Quimper à vélo !

Nous étions une douzaine à partir du Pellerin direction Saint Brévin. Nous avons piqué face à la mer et nous sommes revenus par l'intérieur du Pays de Retz par des petites routes pour un total d'environ 95 km. Pas une grosse moyenne mais le ton était plus à la balade qu'à la performance. D'autant que tous les participants n'étaient pas au même niveau d'entraînement. Alain a aimablement échangé au retour son vélo couché avec le vélo droit de Florian pour que celui-ci, qui n'en avait jamais fait mais était très tenté, puisse essayer. Bingo, je pense qu'il y aura un nouveau vélo couché à la prochaine sortie fabriqué par ses soins.

Nous étions 21 le dimanche matin dont encore les trois amateurs de vélos couchés, mais non encore propriétaires, qui participaient avec leur vélo droit. Cette fois-ci nous avons réservé pour le déjeuner dans un restaurant à Préfailles et le parcours prévoyait de passer par Rouans, puis Chauvé, d'aller reprendre le bord de mer à St Michel Chef Chef puis de le suivre jusqu'à la pointe St Gildas, soit environ 50 km.

Une participante sans aucun entraînement a fait le parcours sans problème ni douleurs. Ne pas avoir de douleurs, les adeptes du vélo couché en connaissent la raison, mais pouvoir suivre le train sans pratique régulière ne peut se comprendre que si l'on sait que son Azub, prêté par Jean-jacques Duprat l'importateur de la marque, était équipé de l'assistance électrique «BionX». C'est apparemment une bonne solution pour ceux qui aimeraient passer de la voiture au vélo, mais qui hésitent en ayant peur de ne pas y arriver physiquement ou de trop transpirer pour être présentable.

Après un bon repas, nous sommes repartis par Préfailles, le bord de mer et une partie de la voie Vélocéan vers Pornic où nous avons fait le tour du port et de la pointe de Gourmalon, puis retour par le Clion sur Mer, Chauvé, Rouans et arrivée au Pellerin avec autour de 100 km effectués. A constater l'état de fraîcheur des cyclistes à ce moment du week-end après presque 200 km pour certains, il est évident que le vélo couché ménage davantage le physique de son pilote.

Pour ces deux jours de randonnée, nous avons eu la chance de bénéficier d'un temps magnifique et nous nous sommes quittés ravis, en nous promettant de nous retrouver à la prochaine randonnée organisée par un autre d'entre nous.

Jean-Claude

Recommandations pour les itinéraires cyclables

L'augmentation de la pratique du vélo de loisir a fait émerger la nécessité de publier un ouvrage de référence adapté à la problématique des petites communes et à la circulation des cyclistes sur les routes interurbaines, en complément du guide «recommandations pour les aménagements cyclables» (RAC) concernant l'intégration du vélo dans les «Agglomérations».

Des représentants de l'État, des conseils généraux et des usagers se sont réunis pour produire collégialement des «recommandations pour les itinéraires cyclables». Ce «RIC», consacré au milieu «Interurbain» est principalement destiné aux élus et techniciens des collectivités territoriales, aux services de l'État, aux bureaux d'études et aux représentants du monde associatif.

Ce recueil est disponible à Place au Vélo, n'hésitez pas à venir le consulter.

Fiches de signalisation

En préparation de la rencontre avec Nantes Métropole en décembre, vous êtes invités à faire part à l'association des points noirs de votre quartier, aménagements, contresens, stationnements, jalonnements. Ces fiches sont appréciées ou redoutées par les aménageurs. Elles permettent de maintenir la pression pour que la culture de l'aménagement vélo soit présente à l'esprit des techniciens.

Le plus simple pour ceux qui le peuvent est de nous envoyer un courriel pour signaler le problème ou la proposition. Sinon, passez au local pour remplir votre fiche ou envoyez-nous un simple courrier, en étant toujours le plus précis quant à la localisation du problème.

Pour les problèmes de nettoyage de piste, d'élagage... utilisez le N° vert Propreté Publique : 0800 34 4000

Pour les problèmes ponctuels et temporaires de voirie, trous ou bosses... utilisez le N° vert Voirie : 0800 00 4000

L'ensemble des fiches est disponible sur notre site ainsi que les réponses apportées, hélas pas toujours positives, mais à nous d'insister.

<http://www.fubicy.org/nantes/velo/signaler/reponses/fs.htm>

Marc

6

Atelier d'écriture

mercredi 5 octobre, 20 h 30, nous prenons la décision de clore –provisoirement ? - cet atelier «écrire collectivement le petit livre du vélo». Malgré les textes produits, trop peu de gens nous ont rejoints pour entrer dans une dynamique d'écriture collective. «Le petit livre du vélo» proposé par l'association «la rue blanche» est cependant toujours d'actualité. Il reste à l'écrire. Faites-nous signe.

contact la.rue.blanche@free.fr

Marie-Hélène

Feux de jour

On se souvient de l'initiative du ministre Robien il y a un an, l'allumage des feux de croisement des automobiles en plein jour. Idée stupide que nous avions dénoncée : en donnant plus de brillant aux automobiles déjà impérialistes, les usagers faibles (piétons, vélos) disparaissaient encore plus du paysage. Si 51% des automobilistes suivaient la consigne en décembre 2004 ils n'étaient plus que 5% dès avril 2005, selon «l'Observatoire National de Sécurité Routière» qui note que «le taux d'utilisation n'a été consécutif que pendant trois mois ce qui fait craindre de ne pouvoir dégager des conséquences nettes du point de vue de l'accidentalité». En conséquence de quoi le «Comité des experts», qui reste résolument persuadé de l'efficacité de cette mesure recommandée par la Commission Européenne, juge que l'essai n'est pas concluant et qu'il faut l'étendre aux agglomérations. Cherchez la logique. Ecornant au passage les «objections de certaines associations de motocyclistes, pas justifiées» ces Sages de la Route continuent de pousser à ce que les constructeurs de voitures mettent désormais sur le marché des véhicules allumés en permanence. Mais comme les Français ont la tête dure «il semble difficile dans l'imédiat de rendre les feux de croisement obligatoires», sous-entendu il suffit d'attendre pour ressortir la mesure magique et lumineuse que l'opinion soit polarisée sur autre chose. Vous pouvez lire ce tissu de certitudes sur http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/img/pdf/bilan_evaluation_fdj.pdf

Olivier

On peut toujours rêver



Imaginer que Nantes, ville pionnière pour les déplacements à bicyclette, connaîtrait un jour des pistes cyclables saturées. Garde-boue contre garde-boue, des cohortes de vélos se traînaient mollement sur des axes surchargés. Exaspérés, les cyclistes adresseraient des grands gestes menaçants en actionnant frénétiquement leur sonnette. En réaction à cette thrombose cycliste, les pouvoirs publics n'auraient d'autre moyen que de favoriser l'usage du vélo. Il est vrai que les 10 000 adhérents de Place au Vélo verraient leurs revendications prises en compte par la Nantes Métropole. Le parking Saint-André, réservé uniquement aux cyclistes verrait enfin la construction d'une Maison du Vélo. Les voitures seraient interdites au centre ville. Les commerçants remettraient un chèque-cadeau aux cyclistes urbains... C'était un rêve...

Jeff

Quartier Nord-est

Un projet d'aménagement de la rue du Port Durand a été retenu par les habitants du quartier. Dans cette rue sinueuse et pentue qui remonte de l'Er-dre, un couloir cyclable verra le jour dans le sens montant. C'est une bonne chose à venir... Pour ce qui est des voies cyclables de la route de St Joseph de Porterie, le réaménagement est empêtré entre la voirie qui se dégrade, la Sémitan qui demande des couloirs réservés, les ronds-points nécessaires mais coûteux de la porte de la Beaujoire, le projet de liaison tram ligne 1 et 2, les espaces boisés protégés... et les finances limitées de la communauté urbaine ! Les cyclistes et les collégiens du secteur ne seront pas nombreux sur leurs vélos sur cet axe !... Jusqu'à quand ?...

Daniel



Un exemple : le nouvel aménagement place Talensac.

Scooters

Chassés des bandes cyclables par l'adoption des panneaux réglementaires, voilà que les scooters à l'arrêt se révèlent de plus en plus encombrants : pourquoi certains conducteurs s'acharment-ils à se garer entre les arceaux vélos, alors qu'ils n'ont pas besoin de s'attacher à un point fixe ? Voir photo ci-dessus...

Christophe

Balade PAV à Penestin.



C'était samedi 5 et dimanche 6 novembre. Se sont retrouvés à Pontchâteau samedi après midi quatre courageux qui étaient partis de Saint Nazaire aux aurores, traversant la Brière par des chemins d'herbe, et ceux qui débarquaient tout frais du TER de Nantes. Le nez sur les cartes d'état major, notre groupe de treize a tricoté 45 km de petites routes, de chemins de terre (quelques rares culs de sac), quelques spécialités locales (maisonnette de chaume, dolmens) avec un temps agréable jusqu'à Penestin. Là un gîte vaste et face à la mer nous a accueilli pour une bonne grande bouffe où les champignons glanés en route ont été intégrés et une nuit parfaitement calme. Le lendemain matin après un petit déjeuner tout aussi convivial, le groupe est reparti butiner le bord de mer, de plages en falaises ; déjeuner dans un bois puis séparation tactique pour se répartir sur deux trains, une moitié affrontant le vent vers La Baule, l'autre se laissant porter par bois et pâtures, vent arrière, cap sur Pontchâteau. Au final un grand bol d'air, 100 km de causette au guidon, à table, aux fourneaux grands et petits mélangés et à peine revenus l'envie de recommencer. Deux jalons déjà posés sur nos calendriers, Nantes-Préfailles en janvier et Nantes-Vioireau en mars, toujours sur le principe de l'accueil, comme cette fois par les Amis de la Nature, dans un hébergement collectif en dur. Ouvert à tous, ça va sans dire.

Olivier

7

Dimanche 11 décembre

La relève de Bruno n'étant pas encore assurée pour les sorties des deuxième et quatrième dimanche de chaque mois, nous ne pouvons pas vous proposer de lieux de destination pour les prochaines dates. Pierre Descamps assurera cette sortie. Appelez le local pour connaître la destination.

Rendez-vous donc à la piscine Gloriette le dimanche matin à 9 heures précises pour un circuit à définir entre les présents. A priori le retour est prévu autour de 13 heures.

❖❖❖ *Un marquage de vélo est offert pour chaque adhésion ou réadhésion.*

SUR VOTRE AGENDA!

- **Samedi 19 novembre**
❖❖❖ Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Mardi 22 novembre**
❖❖❖ Assemblée générale
Maison des syndicats à 20h30 salle A
- **Dimanche 27 novembre**
❖❖❖ Sortie PAV voir ci-dessus
- **Samedis 3 et 17 décembre**
❖❖❖ Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Dimanche 11 décembre**
❖❖❖ Sortie PAV voir ci-dessus
- **Samedi 28 janvier**
❖❖❖ Assemblée générale annuelle
Maison des syndicats à 14-18h salle C
- **Samedi 25 mars**
❖❖❖ 8ème bourse aux vélos au Pont Morand
- **Mardi 28 mars**
❖❖❖ Assemblée générale
Maison des syndicats à 20h30 salle A
- **Mardi 30 mai**
❖❖❖ Assemblée générale
Maison des syndicats à 20h30 salle A
- **Week-end 10-11 juin**
❖❖❖ Fête du vélo 2006



retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire

tous les jeudis de 17h à 20h
8, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > http://nantes.fubicy.org
Pour s'inscrire à la liste de diffusion
envoyer un mail à : velo-serveur@fubicy.org
avec le sujet : join nantes-velo@fubicy.org.

Rédaction :

Daniel Daoulas
Thierry Delalande
Pierre Descamps
Jeff Denoyer
Dominique Dupont
Olivier Flamand
Raphaëlle Gouédard
Marc Peroy
Christophe Raverdy
Bernard Renou
Pierre Stein
Jean-Claude Voirpy

Dessin

Jacques Clavreul

Graphisme

Sapristi*

* Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy

Bulletin d'adhésion + abonnement à la Bicyc'lettre > individuel 8 € - réduite 4 € - famille 12 € - association 32 € - école/collège 10 €
Adhésion + abonnement à Vélocité* 22 ou 26 €

nom _____ prénom _____
adresse _____
tél _____ e-mail _____

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400
date _____ signature _____